



29530 Loqueffret

Tél. : 02.98.26.43.99

Fax : 02.98.26.44.58

Mèl : cc.yeun.ellez@wanadoo.fr

**Compte-rendu
de la réunion du conseil communautaire
du 03 juillet 2012 à LA FEUILLEE**

Étaient présents :

BOTMEUR : Eric PRIGENT, Gérard GUEN, Georges Pierre ISAAC

BRASPARTS : Vincent VIGOUROUX, Jean-Pierre BROUSTAL, Yvonne QUIMERC'H

BRENNILIS : Marcel GERARDIN

LA FEUILLEE : Yves LE FLOCH, Céline JEANNOT, Régis LE GOFF

LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Roger BRONNEC

LOQUEFFRET : François KERGOAT, Guy GAYON, Martine CLOAREC

PLOUYE : Marcel LE GUERN, Jean COTTEN, Lucien VALERO

SAINT-RIVOAL : Yves Claude GUILLOU, Annick LOUBOUTIN

Étaient présents (sans voix délibérative)

LA FEUILLEE : Emmanuel KERLEO, Robert GUILBAUD

LOPEREC : Jean-Pierre LE BIHAN

Étaient excusés : Jean-Yves JACQ, Hildegard KELLY

Ordre du jour :

- Fonds de concours : grille de répartition du nouveau fonds et dossiers présentés
- Eau potable : réservoir Saint-Michel, EPAGA,...
- OPAH : dispositif FART
- Subvention office tourisme
- Chemin communautaire et chemins de pays
- Renouvellement contrat de prestations de services, logiciels Segilog
- Questions diverses

Yves LE FLOCH souhaite la bienvenue à l'assemblée et rappelle l'histoire de la salle actuelle qui a changé de fonction au cours du temps (école, musée, salle polyvalente). Les travaux de réfection et d'agrandissement du bâtiment se sont terminés récemment. Ces travaux ont été réalisés grâce également au fonds de concours de la communauté de communes.

Avant de commencer la séance Gérard Guen demande d'aborder un sujet dans les questions diverses, celui de l'école publique bilingue de Saint-Rivoal et indique que certains parents d'élèves sont présents à la réunion.

Fonds de concours : grille de répartition du nouveau fonds et dossiers présentés

Grille de répartition

Plusieurs grilles de répartition du fonds de concours de 500.000 € pour la période 2012-2013 ont été étudiées en réunion de bureau du 11 juin dernier. La grille prenant en compte les éléments suivants a été retenue : 40% en fonction de la population DGF, 20% en fonction de l'effectif scolaire, 20% en fonction de la longueur de voirie (fiche DGF), 20% en forfaitaire.

Les éléments 2012 ne sont pas encore transmis pour le calcul de répartition du montant entre les communes (fiche individuelle DGF à fournir par les communes)

Attribution de fonds de concours

Des communes présentent des demandes de financement d'équipements pour les opérations suivantes :

Commune de Saint-Rivoal

Objet	Dépenses H.T.	Dépenses T.T.C.	Recettes	Autofinancement	Fonds de concours sollicités
Entretien des équipements 2010		41 863,05 €	3 778 €	38 084,70 €	19 042,35 €
Entretien des équipements 2011		45 955,37 €	0 €	45 955,37 €	22 977,68 €
Construction salle	3 870,27 €		0 €	3 870,27 €	1 935,13 €
Plastifieuse	165,25 €		0 €	165,25 €	82,62 €
Ordinateur	1 371,00 €		0 €	1 371,00 €	685,50 €
Vitrine école	215,00 €		0 €	215,00 €	107,50 €
Chauffage gîte	220,09 €		0 €	220,09 €	110,04 €
Peinture gîte		169,60 €	0 €	169,60 €	84,80 €
Réparation chauffage école		30,14 €	0 €	30,14 €	15,07 €
Détecteur gîte+alarme école		497,42 €	0 €	497,42 €	248,71 €
Extincteur et bloc de sécurité		1 241,45 €	0 €	1 241,45 €	620,72 €
Vérification blocs et alarme		661,27 €	0 €	661,27 €	330,63 €
Sécurité élect. école		223,46 €	0 €	223,46 €	111,73 €
Réparation chauffage école		60,28 €	0 €	60,28 €	30,14 €
Chauffe-eau gîte		393,21 €	0 €	393,21 €	196,60 €
Chauffe-eau salle des fêtes		393,21 €	0 €	393,21 €	196,60 €
Vérification électrique bâtiments		1 130,22 €		1 130,22 €	565,11 €
Pneus tracteur		1 749,58 €		1 749,58 €	874,79 €
Total	5 841,61 €	94 368,26 €		96 431,52 €	48 215,72 €

Commune de Loqueffret

Objet	Dépenses H.T.	Dépenses T.T.C.	Recettes	Autofinancement	Fonds de concours sollicités
Aménagement du bourg	160 091,39 €		55 043 €	105 048,39 €	52 524,19 €
Total	160 091,39 €	0,00 €		105 048,39 €	52 524,19 €

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de verser les fonds de concours sollicités aux communes ayant présentés les demandes.

Ecole publique bilingue de Saint-Rivoal

Afin que les parents d'élèves présents n'attendent pas la fin de la réunion, il est proposé de débattre de cette question.

La parole est laissée aux représentants des parents d'élèves de Saint-Rivoal. Karine Hamon, présidente de l'APE précise qu'ils sont venus soutenir le maire, Yves Claude Guillou dans sa démarche auprès de la communauté de communes. Par ailleurs, Philippe Arnaud, co-président de l'APE intervient en indiquant que cette école est la seule à être uniquement bilingue (pour les autres écoles proposant le bilinguisme il s'agit de classes intégrées). Cette école bilingue fêtera ses 30 ans en septembre prochain et a la particularité d'accueillir de nombreux enfants de l'extérieur. Seuls 5 enfants sur 30 scolarisés résident à Saint-Rivoal.

L'ensemble des communes où résident les enfants ont été sollicitées pour contribuer au financement du fonctionnement de l'école. Deux communes (Hanvec et Plounéour-Ménez) ont versés une somme à Saint-Rivoal.

L'école coûte chère à la commune mais s'il n'y avait pas les enfants de l'extérieur, elle serait fermée depuis longtemps. A la rentrée, il est prévu l'accueil de 34 enfants, le problème se situera au niveau de la cantine qui ne peut accueillir que 20 enfants. Le chauffage de l'école est également à revoir. Pour l'investissement, il n'y a pas de problème mais la commune a beaucoup de difficultés à faire face au fonctionnement.

Les représentants des autres communes rappellent qu'elles aussi ont des difficultés à maintenir les effectifs de leur école, comme toutes les écoles du Yeun Elez, et qu'elles doivent aussi investir dans des travaux de rénovation et de construction.

Le projet d'école Diwan sur la commune de Brasparts est évoqué mais pour le moment rien de concret est proposé (pas de locaux, pas suffisamment de parents intéressés)

Des questions se posent : est-ce que la communauté de communes doit financer cette école parce qu'elle est bilingue, juge-t-on le bilinguisme important, est-ce un service rendu à la population ?

La commune de Saint-Rivoal souhaite une aide pour le fonctionnement. Le système de fonds de concours paraît plus souple que le transfert de compétence. Cela reste à étudier avec des chiffres à l'appui.

Eau potable – EPAGA

Suite à un échange de courriers avec l'EPAGA, la Préfecture et le Conseil Général du Finistère au sujet du soutien d'étiage du réservoir Saint-Michel, il a été proposé aux communes et à la communauté de communes d'intégrer l'EPAGA. Cette proposition est assortie, il semble, d'une cotisation. Si nous voulons négocier le soutien d'étiage, il faut intégrer la structure pour avoir plus de poids. Un schéma départemental de l'eau potable est en cours de réalisation par le Département. Des travaux d'interconnexion sont à réaliser en premier afin de relier les zones productrices et les zones consommatrices d'eau.

Il ne faut pas déléguer cette compétence, elle doit rester communale et ainsi continuer à maîtriser la gestion du réseau et avoir un coût plus bas pour la population et une bonne qualité de l'eau .

OPAH – Dispositif FART

La communauté de communes a délibéré en février 2010 pour approuver une nouvelle OPAH sur 5 ans. Cette OPAH a été lancée en septembre 2011 et n'intègre pas le dispositif FART (Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique) par lequel une aide financière est apportée en contrepartie d'un gain d'énergie de 25% pour des propriétaires occupants à faibles ressources.

Il est proposé d'abonder ce fonds d'un montant 500 € permettant d'augmenter la participation du FART du même montant.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'abonder le dispositif du Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique (FART) dans le cadre de l'OPAH du Centre Finistère d'un montant de 500 €.

Subvention office de tourisme

Le Président fait part de la demande de subvention de l'office de tourisme du Yeun Elez qui est de 28.000 €. Elle tient compte de l'augmentation des charges en 2012. La communauté de communes a reçu le compte de résultat 2011 et pas le budget prévisionnel 2012. La dépense supplémentaire concerne principalement le financement du salon du livre de Botmeur. Le président souligne qu'il aurait été souhaitable que cette dépense, comme toute dépense entraînant une telle augmentation du budget soit présentée et discutée au préalable en conseil communautaire. Le choix de la commune pour le salon du livre est posé. Après débat il apparaît que la nécessité d'un repère sur un lieu et une date contribue à la réussite de ce salon et que la commune de Botmeur possède un contexte pour cet événement. Par ailleurs, la communauté de communes devrait être plus mise en valeur lors de cet événement. Pour une intervention sur d'autres communes, des propositions peuvent être faites par les communes ou associations communales, ceci dans le respect d'un souci d'équité entre les communes. Il y a, par ailleurs, la fête de la pomme et des champignons sur Saint-Rivoal et Brasparts chaque année ainsi que les marchés de producteurs locaux sur Brasparts et Lopérec tous les 15 jours.

Après discussion et au vu des éléments reçus, le conseil communautaire décide de verser une somme de 25.000 € pour l'année 2012. De cette somme sera déduit l'avance faite de 5.000 € au mois de janvier pour l'élaboration du salon du livre à Botmeur. Il reste donc à verser 20.000 €.

Chemin communautaire et chemins de pays dans les bourgs

Le guide de randonnée a été vendu en un an à plus 1 000 exemplaires et une réédition est en projet, mais avant cette réédition du topoguide, il s'avère cependant nécessaire de régler trois problèmes qui se posent sur des passages publics du chemin communautaire : 2 à Brennilis (rochers en travers du chemin à Kerannou et déviation du chemin à Kermorvan) et 1 à Brasparts (barrière amovible en travers du chemin). La municipalité de Brasparts s'engage à intervenir rapidement. La part du budget communautaire pour ce chemin a représenté un investissement important et coût d'entretien régulier.

Renouvellement du contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services SEGILOG

Le contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services entre SEGILOG et la communauté de communes est arrivé à échéance. Sa durée était de 3 ans.

Un nouveau contrat de trois ans est proposé. Ce contrat a pour objet la cession du droit d'utilisation des logiciels et la fourniture d'une prestation d'assistance, de suivi et de développement.

Le Président fait lecture du contrat et propose de l'accepter.

Le conseil communautaire approuve le contrat et autorise le Président le signer.

Zone d'activités de Kroas an Herry

Les travaux sur la deuxième tranche à viabiliser sont à envisager avant que l'autorisation de lotir ne devienne caduque.

Motion

Le Président fait part d'une motion prise par l'Association des Maires et Présidents de Communautés de Communes du Finistère qui s'inquiète vivement des conséquences, pour le département, de la mise en redressement judiciaire du groupe volailler DOUX et propose de l'adopter également.

Parce que le groupe, leader européen de la volaille, emploie 3.400 salariés et travaille avec 700 à 800 éleveurs,

Parce que c'est toute une économie, notamment locale et finistérienne, qui vit de l'activité du groupe familial basé à Châteaulin (accouveurs, fournisseurs, transporteurs, activités portuaires, sous-traitants...)

Parce que le maintien d'un tissu économique est une des préoccupations majeures des communes et des EPCI. Les membres du conseil communautaire souhaitent qu'une solution rapide puisse être trouvée, et apporte leur soutien à tous les hommes et toutes les femmes qui vivent de cette activité agroalimentaire (emplois directs ou induits).

Haut débit

Une discussion s'engage ensuite sur le nombre de lieux qui n'ont pas accès au haut débit. Normalement, selon le conseil général du Finistère, l'ensemble de la population doit avoir accès au Haut Débit (2 méga). La mise en place de la fibre optique sera à terme la solution qui permettra à chacun d'avoir un débit de connexion suffisant.

Boucherie Loqueffret

François Kergoat fait part d'un projet sur la commune de Loqueffret, celui d'une boucherie. En effet, un agriculteur installé, il y a deux ans souhaite développer la transformation de viande qu'il produit sur sa ferme. Ce projet demande à être discuter avec les chambres consulaires (agriculture et commerce).

Terrain de moto cross

Céline Jeannot demande également à ce qu'il soit discuté de la possibilité de trouver un terrain pour des jeunes qui souhaitent faire une activité de moto cross sans gêner le voisinage par le bruit engendré. Un appel est fait auprès des communes pour voir si un terrain pourra accueillir cette activité. De même les personnes concernées par la pratique de moto cross devraient faire le tour des communes pour la recherche de terrains.